Note de conjoncture

Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 24 / octobre 2015 / Campagne 2015/16 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En septembre, les prix à la production de toutes les céréales ont chuté. Le blé dur est le plus fortement touché par cette tendance : son prix d'achat perd plus de 30 euros sur le mois, après les prix records de début de campagne. A l'inverse, celui de l'avoine ne fait que s'effriter légèrement. Pour les autres espèces enquêtées, les révisions à la baisse s'échelonnent de -5 euros (orges fourragères) à -15 euros (orges brassicoles de printemps).

	septembre 2015		septembre 2014	
En €/t	Prix		Prix	
	d'acompte	Prix fermes	d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	137	151	124	142
Blé dur	277	278	220	272
Orge mouture	124	135	113	123
OBH*	131	140	127	136
OBP**	156	165	134	160

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Malgré ce net repli, les prix actuels demeurent supérieurs à ceux relevés il y a un an pour toutes les céréales enquêtées en achat ferme. En particulier, le bonus sur un an reste significatif sur le maïs (+15 %), le triticale (+17 %) et surtout l'avoine (+23 %), mais il est à présent négligeable (de l'ordre de 5 euros) sur le blé dur et les orges brassicoles.

Ces prix demeurent globalement inférieurs à ceux offerts en août lors des campagnes 2010/11 à 2013/14.

La répartition des transactions entre la modalité d'acompte et l'achat ferme s'est fortement modifiée. D'une situation relativement équilibrée en tout début de campagne, la ventilation se modifie à la faveur des achats fermes. Ainsi, l'achat d'acompte a représenté seulement 17 % des transactions en septembre en moyenne pour les espèces enquêtées et en particulier seulement 9 % en avoine. Cette modalité d'achat n'a été utilisée prioritairement que pour les orges brassicoles d'hiver (à hauteur de 60%).

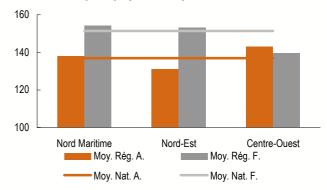
Les prix d'acompte sont également tous supérieurs à ceux proposés il y a un an à l'exception du maïs qui subit une décote de -22 %.

Blé tendre

Le prix ferme du blé tendre enregistre pour le 2^{ème} mois consécutif une correction baissière, après le rebond haussier de juillet. Une tonne de blé tendre s'échange en effet contre 151 euros, soit 6 euros de moins que le mois précédent.

A ce niveau de prix, le blé tendre s'échange toujours plus cher qu'à la même période en 2014/15 (+9 €), mais enregistre une décote par rapport aux prix des campagnes 2010/11 à 2013/14. La décote est maximale par rapport à la campagne 2012/13 : -91 euros, soit -37 %.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

L'achat d'acompte de blé tendre n'a représenté que 14 % des transactions, pour un prix moyen de 137 €/t. Comme en achat ferme, ce prix d'acompte est meilleur que celui

^{*} OBH : orges brassicoles d'hiver

^{**} OBP : orges brassicoles de printemps

proposé il y a un an mais moins attractif que celui offert les quatre précédentes campagnes.

A l'échelle régionale, les regroupements du Nord Maritime et du Nord-Est bénéficient des prix les plus élevés (autour de 153/154 €/t), alors que dans le Centre-Ouest, la moyenne est plus faible (autour de 140 €/t).

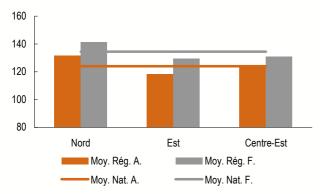
Blé dur

La situation est sensiblement modifiée pour le blé dur par rapport aux deux premiers mois de campagne: le prix d'achat ferme perd plus de trente euros alors que le prix d'acompte est réévalué de 80 euros. Contrairement au début de campagne, le prix d'acompte actuel du blé dur est à présent supérieur à celui offert il y a un an. Cette modalité a concerné 35 % des transactions, contre seulement 22 % en août.

A 278 €/t, le prix d'achat ferme du blé dur en septembre est le plus élevé enregistré à cette période de la campagne depuis le début de cette enquête à l'exception les récoltes 2007/08, 2011/12 et 2012/13.

Orges

Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t



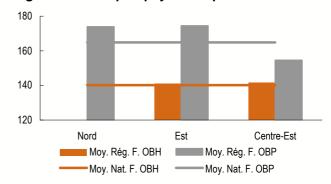
Source: enquête prix payés aux producteurs

Si l'achat d'acompte conserve une part importante en orges brassicoles, représentant jusqu'à 60 % des transactions en brassicoles d'hiver, il n'a compté que pour 15 % des achats d'orges fourragères en septembre (contre 52 % il y a un mois).

Les plus fortes évolutions de prix ont concerné les brassicoles d'hiver, avec un prix d'acompte réévalué de 16 euros à 156 €/t, alors que le prix ferme s'est dégradé de 15 euros à 165 €/t.

A l'échelle locale, les prix des orges fourragères se tiennent dans un intervalle de 12 euros en acompte et de 14 euros en ferme. Les maxima sont toujours relevés dans la zone Nord alors que les prix les moins attractifs concernent à présent le regroupement de l'Est.

Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

La part de l'acompte dans les achats de maïs par les collecteurs a progressé en septembre : cette modalité a concerné 31 % des transactions contre seulement 19 % en août. Le prix d'acompte est pratiquement inchangé sur le mois : à 113 €/t il accuse une décote de plus de 30 euros par rapport au prix proposé en septembre 2014, décote qui s'est encore aggravée en un mois.

Le prix moyen d'achat ferme bénéficie en revanche toujours d'un bonus sur les prix pratiqués il y a un an puisque la tonne de maïs s'échange contre 146 euros, en recul de 9 euros sur le mois. A l'échelle locale, les prix sont compris dans un intervalle de 15 euros.

	septembre 2015		septembre 2014	
En €/t	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	113	146	145	127
Avoine	112	133	98	108
Triticale	124	129	106	110

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

L'acompte est minimum pour l'avoine : il représente seulement 9 % des transactions mais 35 % pour le triticale. A quasi parité depuis la fin de campagne 2014/15, les prix fermes de l'avoine et du triticale se désolidarisent légèrement en septembre en raison de corrections baissières plus fortes sur le triticale. En achat ferme, l'avoine profite d'une prime sur les prix pratiqués en septembre 2014 la plus élevée : +25 €/t. L'avoine bénéficie même encore d'un prix ferme légèrement supérieur à celui pratiqué il y a deux ans.





La note de conjoncture Céréales est une publication de France AgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain. Rédaction: Unité Enquêtes et données fillères / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brule02@franceagrimer.fr - Impression: atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014: tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, li ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à déliver de conseils personnalisés

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

Tél.: +33 1 73 30 30 00 / **Fax:** +33 1 73 30 30 30